

Communiqué de presse : Et si le Rugby s'emparait de l'Opéra ?

Ce mercredi 31 mars, 60 salles du réseau Gaumont-Pathé ont projeté, pour la somme de 22€ par place, la retransmission de *Flammes de Paris*, en direct du théâtre du Bolchoï de Moscou.

Samedi 20 mars dernier, certaines salles combles accueillait des supporters de rugby lors de la retransmission en direct du match France-Angleterre en 3D.

La Coupe du Monde de Football ne sera probablement pas visible à l'Opéra Garnier, et *Le Barbier de Seville* n'affrontera pas *Casse-Noisette* au Stade de France. Il existe des stades pour assister aux matches de rugby, il existe des opéras pour assister aux ballets.

Et lorsque le spectateur n'a pas la possibilité matérielle de s'y rendre, il existe des postes de télévision, voire des projections dans des lieux publics pour vivre l'évènement en groupe.

Ces retransmissions sont rendues possibles grâce à l'équipement numérique dans les établissements cinématographiques.

Non seulement des films de cinéma sont déprogrammés de leurs séances les plus porteuses (mercredi, samedi soirs...) au profit d'autres programmes, mais de plus, les mêmes établissements cinématographiques exigent des distributeurs de films, par le paiement inédit d'un droit d'accès à l'écran, de financer l'équipement numérique qui permettra de projeter ces programmes ! Autant demander aux distributeurs de creuser leur tombe...

En 1990, les salles de cinéma ont obtenu par voie législative l'interdiction pour les chaînes de télévision de programmer des films de cinéma aux séances du mercredi et du samedi soir, afin de protéger leur marché. Pourquoi aujourd'hui s'emparent-elles des contenus audiovisuels pour supprimer le cinéma de leurs écrans à ces mêmes séances ?

Nous, distributeurs indépendants de films de cinéma, ne pouvons accepter de telles pratiques, nous ne financerons pas l'équipement numérique des salles dans ces conditions, et nous nous battons pour que les spectateurs puissent aller voir des films le samedi soir dans des salles de cinéma.

Nous réclamons une large concertation réunissant professionnels du cinéma et pouvoirs publics afin de réfléchir à un encadrement strict de ces pratiques.

Paris, le 1^{er} avril 2010,

DIRE – Distributeurs Indépendants Réunis Européens

DIRE est un syndicat professionnel qui regroupe **11 distributeurs indépendants d'œuvres cinématographiques en salle** (Ad Vitam, Bac Films, Diaphana, Happiness Distribution, Haut et Court, Le Pacte, Les Films du Losange, Memento Films, Pyramide Distribution, Rezo Films, Wild Bunch Distribution). DIRE existe depuis mai 2005 pour représenter et défendre les intérêts de la distribution indépendante, porteuse de diversité culturelle.

Contact : Anne POULIQUEN, Déléguée générale

27, rue Bleue, 75009 Paris ; 01 42 47 81 18 ; info@distributeurs-independants.org